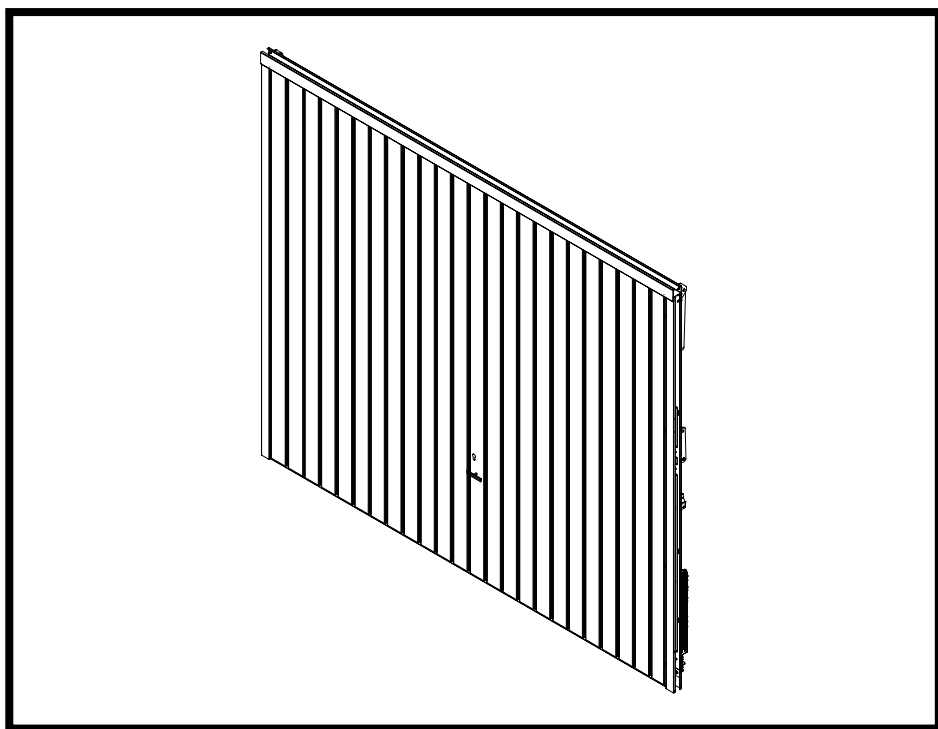


PORTE BASCULANTE

2400 X 2000 mm

3663602475606 BLANC

3663602475651 GRIS



INDEX

1. Recommandations de sécurité	2
2. Préambule	3
a. Spécifications techniques	3
b. Services après-vente	3
3. Entretien et stockage	3
4. Avant l'installation	3
5. Outillage nécessaire au montage	4
6. Contenu	4
a. Composants de la porte de garage	4
7. Vérification des mesures claire de baie	5
a. Centrage de la porte	5
8. Type d'adaptation murale	6
9. Installation du produit	7
9.1. Assemblage de la porte au mur	7
9.2. Fixation de la porte au mur	9
9.3. Placer le protège-ressort	11
9.4. Retirer la vis de sécurité de la porte	12
10. Guide d'utilisation	13
10.1. Instructions d'entretien	13
10.2. Recommandations à l'usage de l'utilisateur	13
10.3. Guide et Manuel d'entretien périodique	14
11. Conditions de garantie	16

1. RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

La porte doit être utilisée uniquement par des personnes ayant une parfaite connaissance de son fonctionnement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Avant de manœuvrer la porte, s'assurer qu'aucune personne ou objets ne se trouvent dans son aire d'ouverture et de fermeture et ne viennent gêner la manœuvre.

LE NON RESPECT DE CES RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ PEUT PROVOQUER DE GRAVES DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS.

1. LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET DE SÉCURITÉ.
2. S'assurer que la porte du garage est totalement ouverte avant de circuler dessous.
3. S'assurer que la porte de garage est totalement fermée avant de quitter les lieux.
4. Se tenir éloigné de la porte pendant les manœuvres d'ouverture et de fermeture.



Pendant l'installation de la porte il peut y avoir des éléments coupants. Il est conseillé l'utilisation d'éléments de protection comme des chaussures de sécurité, lunettes de protection et gants. Il est nécessaire de renforcer les précautions au montage des ressorts

2. PRÉAMBULE

A. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Cette porte est uniquement destinée à des applications résidentielles. En aucun cas elle ne peut être montée pour des applications collectives ou industrielles.

Elle est composée d'un châssis autoportant formé de profilés en acier galvanisé.

La compensation du poids est assurée par un ensemble de ressorts de tension logés dans les montants latéraux de la porte.

La porte est composée d'une structure en tôle et profils d'acier galvanisés, et d'un tablier en tôle

d'acier pré-laqué blanc ou gris.

Le système de basculement est composé d'un ensemble de bielles et de ressorts latéraux multi-énergie, assurant une protection antirupture. L'enroulement serré des spires ainsi que les tubes de protection des ressorts garantissent la fonction antipinces-doigts.

Cette porte est conforme aux normes CE de la Communauté Économique européenne.

B. SERVICES APRÈS-VENTE

Si votre appareil ne fonctionne pas correctement suite à l'installation, vous pouvez vous adresser au magasin où vous avez acheté ce produit et celui-ci répondra à toutes vos questions.

3. ENTRETIEN ET STOCKAGE

La porte basculante est livrée pré-montée.

Elle est composée de d'un tablier et cadre de la porte.

Cette porte est préparée pour une installation sur site, et ne peut être bougée une fois montée. En cas de nécessité procéder à son démontage en suivant l'ordre inverse du montage.

Deux personnes sont nécessaire à sa manipulation pour le transport. La porte basculante doit être transportée et être stockée en position verticale, en prenant soin de ne pas rayer la tôle de la face

externe. La porte doit être stockée dans un endroit sec, à l'abri d'agents atmosphériques corrosifs, de la poussière, etc...

Afin de faciliter sa manutention, la porte est livrée équipée de fixations de sécurité reliant le cadre au tablier. Fixations à enlever en fin de pose.

4. AVANT L'INSTALLATION

Pour une installation correcte de la porte, lire attentivement la notice avant de commencer son montage.

La porte doit être posée en applique côté intérieur du garage. Le cadre de la porte sera fixé au mur intérieur à l'aide des pattes de fixation

fournies.

La porte est prévue pour des ouvertures (Clair de baie) de 2400 mm de largeur sur 2000 mm de hauteur. L'encombrement intérieur total de la porte est de 2510 mm en largeur et de 2045 mm en hauteur.

5. OUTILLAGE NÉCESSAIRE AU MONTAGE

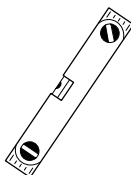
(NON FOURNIS)



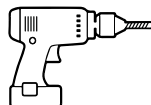
Escabeau



Niveau de base



Niveau



Perceuse



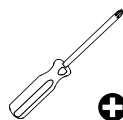
Clé



Crayon



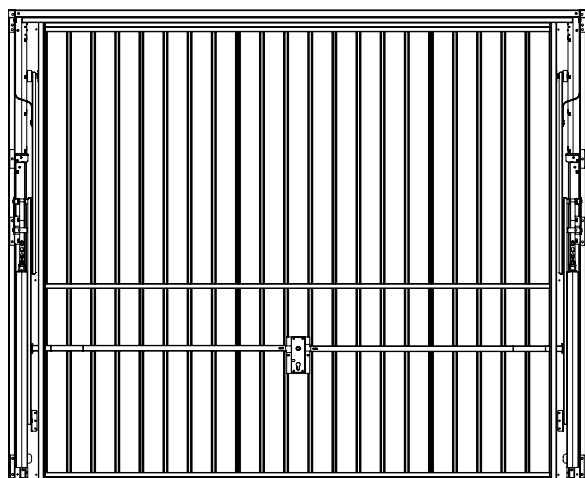
Mètre



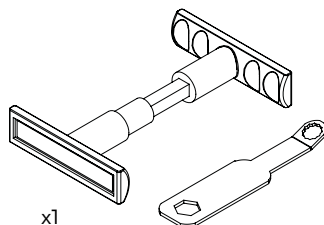
Tournevis

6. CONTENU

A. COMPOSANTS DE LA PORTE DE GARAGE



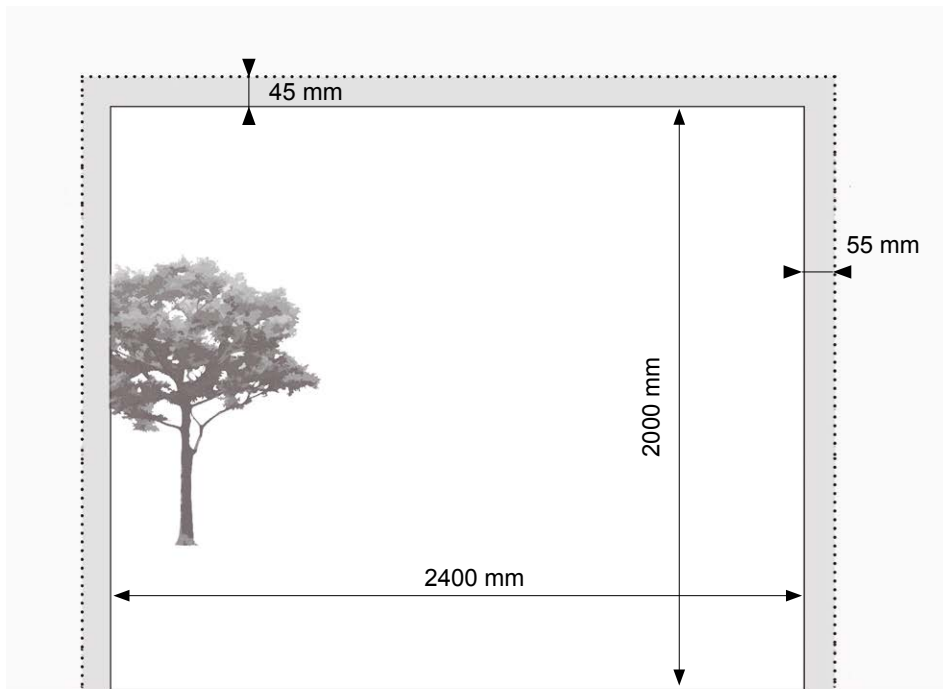
x1



x1

x1

7. VÉRIFICATION DES MESURES CLAIRE DE BAIE



A. CENTRAGE DE LA PORTE

Aligner les montants du cadre autoportant de la porte sur les traits qui ont été tracés à 60mm du bord de la maçonnerie et à 50mm du dessous du linteau.

Vérifier l'aplomb du cadre de la porte.

Vérifier le niveau de la porte sur la partie haute du cadre.

Si besoin utiliser une cale sous un des montants du cadre autoportant de façon à ce qu'il soit au même niveau.

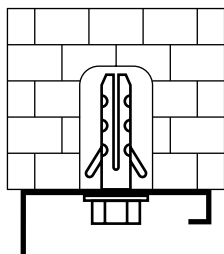
8. TYPE D'ADAPTATION MURALE

L'installateur à pour responsabilité de vérifier la surface sur laquelle la porte va être installée, et que le mode ainsi que le type de fixation de la structure soient appropriés pour cette surface.

Les vis et les chevilles doivent être adaptés au type de mur, voir ci-dessous les différents types, quantité et tailles nécessaires.

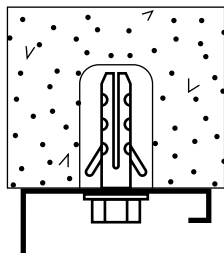


**LES VIS ET LES CHEVILLES
NE SONT PAS INCLUS**



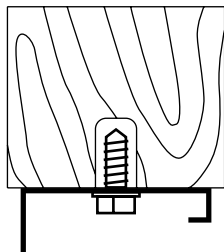
MUR DE BRIQUE

- 18x M8x50 mm
- 18x Rondelle M8 ou celle incluse sur vis
- 18x Chevilles



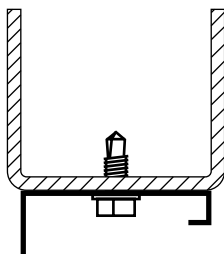
MUR DE BÉTON

- 18x M8x50 mm
- 18x Rondelle M8 ou celle incluse sur vis
- 18x Chevilles



MUR DE BOIS

- 18x Vis à bois 6,3 x 25 mm
- 18x Rondelle M8 ou celle incluse sur vis

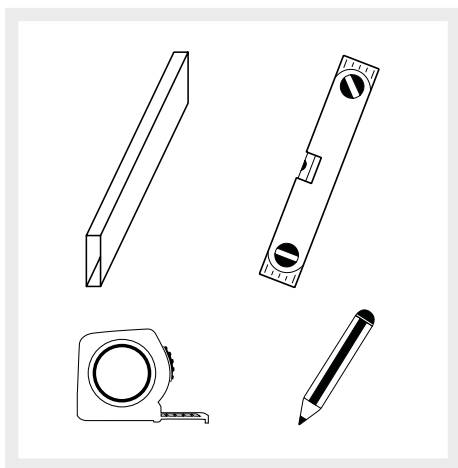


PROFIL EN ACIER

- 18x Auto-perforante 6,3 x 25 mm
- 18x Rondelle M8 ou celle incluse sur vis

9. INSTALLATION DU PRODUIT

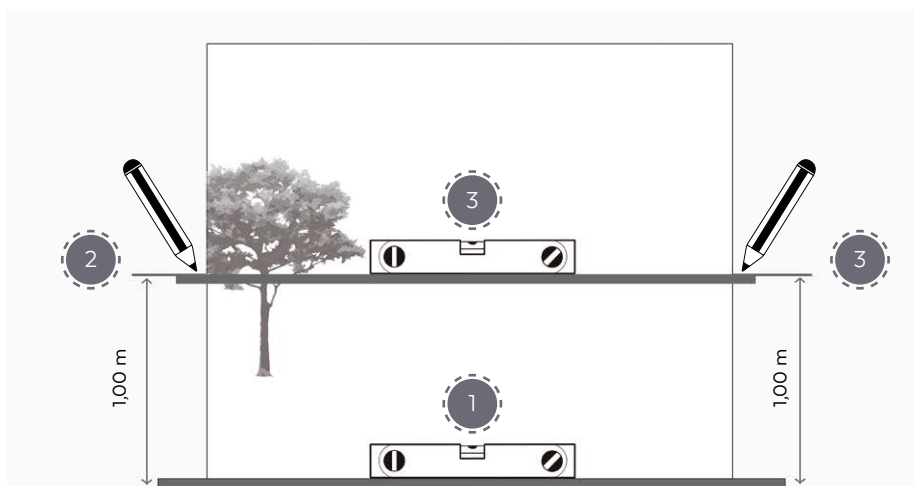
9.1. ASSEMBLAGE DE LA PORTE AU MUR



Tracer un repère à 1 m du sol d'un côté de la porte. À l'aide d'un niveau reporter cette marque sur le côté opposé de l'ouverture. Tracer un repère à 1 m de bas de chaque montant. Fixer le cadre en faisant coïncider les marques faites sur le mur et celles faites sur le cadre.

Vérifier le niveau de la porte sur la partie haute du cadre.

Si besoin utiliser une cale sous un des montants du cadre autoportant de façon à ce qu'il soit au même niveau.



1

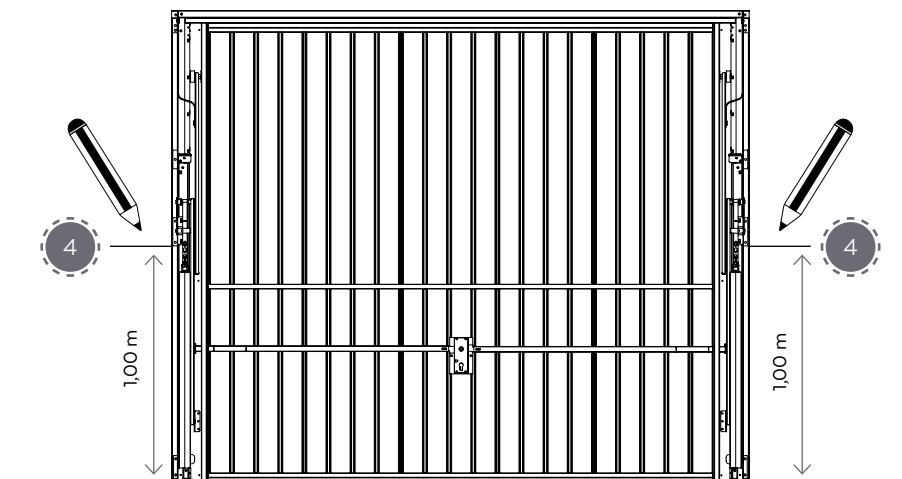
Placer un niveau sur une règle au sol.
Repérer le côté le plus haut (le côté où est la bulle sur le niveau).

2

Tracer un repère à 1 mètre du sol du côté le plus haut

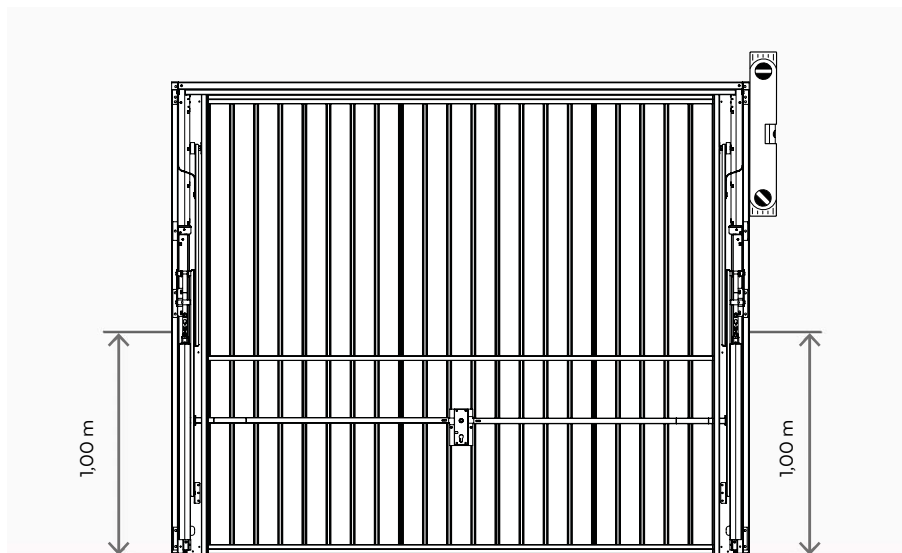
3

A l'aide d'une règle et d'un niveau, reporter cette marque sur le côté opposé de l'ouverture.



4

Tracer un repère à 1 mètre du bas de chaque montant.

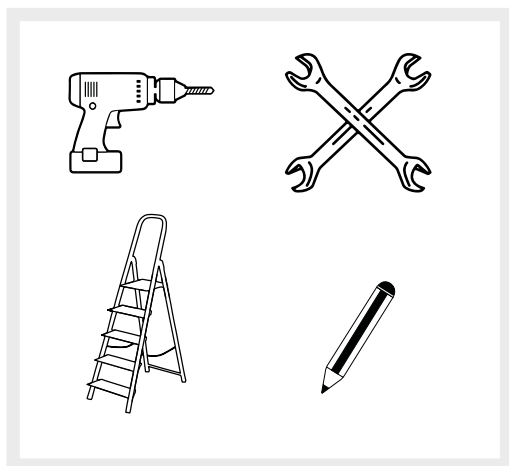


5

Fixer le cadre en faisant coïncider les marques faites sur le mur et celles faites sur le cadre.
Et éventuellement, caler la porte du côté le plus bas.

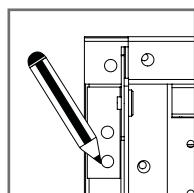
Vérifier l'aplomb du cadre de la porte.

9.2. FIXATION DE LA PORTE AU MUR

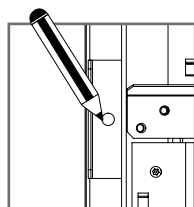


La porte est équipée de points d'ancrage pour sa fixation au mur interne du garage. Elle doit être calée au mur intérieur en respectant parfaitement le centrage, les aplombs et les niveaux.

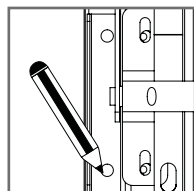
Une fois la porte parfaitement calée, tracer au crayon l'emplacement de la cheville et de la vis sur le coté droit et gauche de la porte. Percer et fixer chevilles et vis. Ces chevilles et vis maintiendront en place le haut du cadre de la porte.



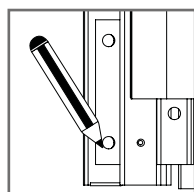
A1-B1



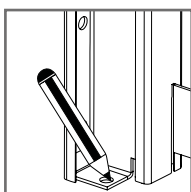
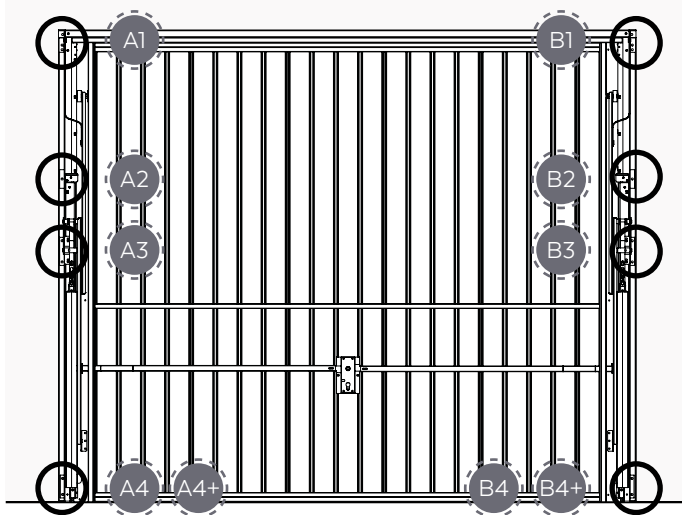
A2-B2



A3-B3

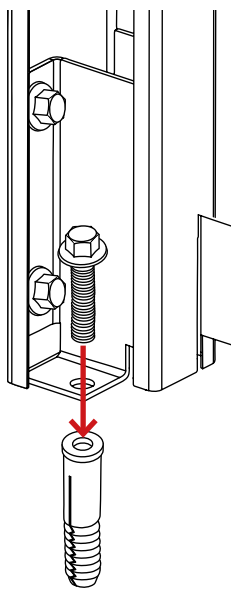
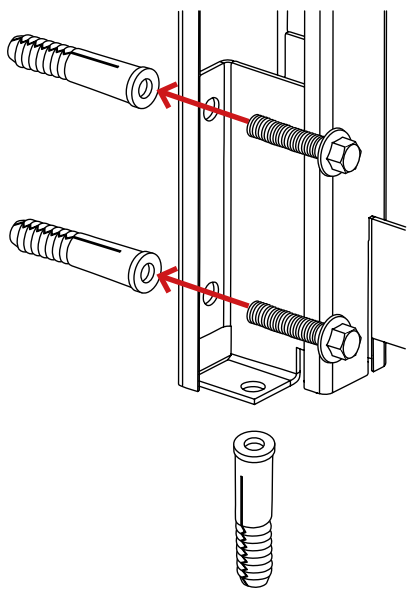
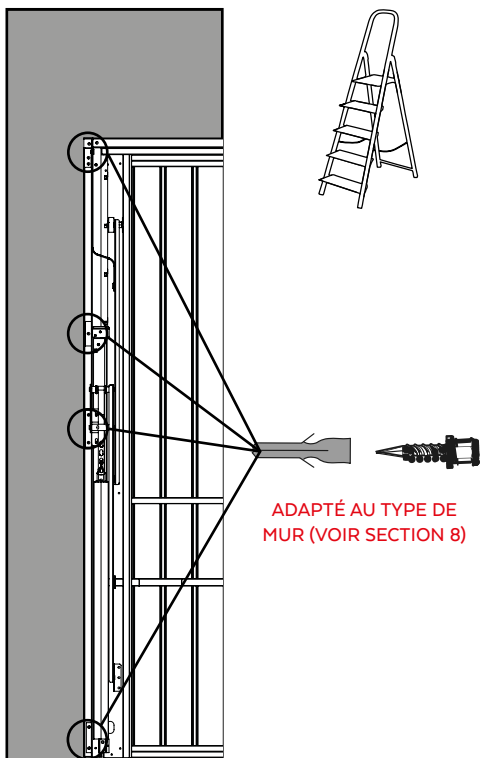
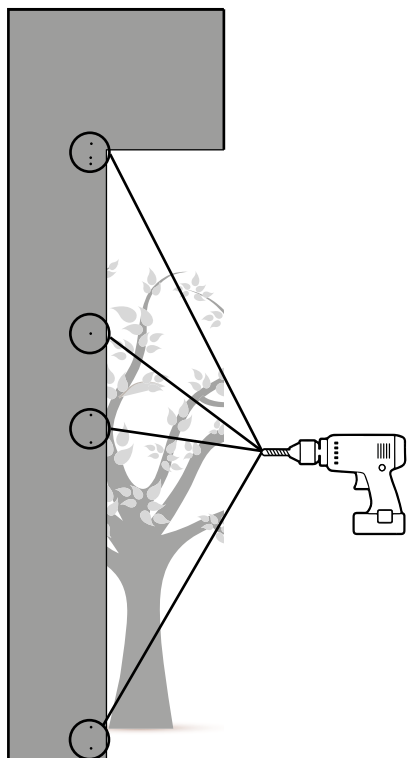


A4-B4



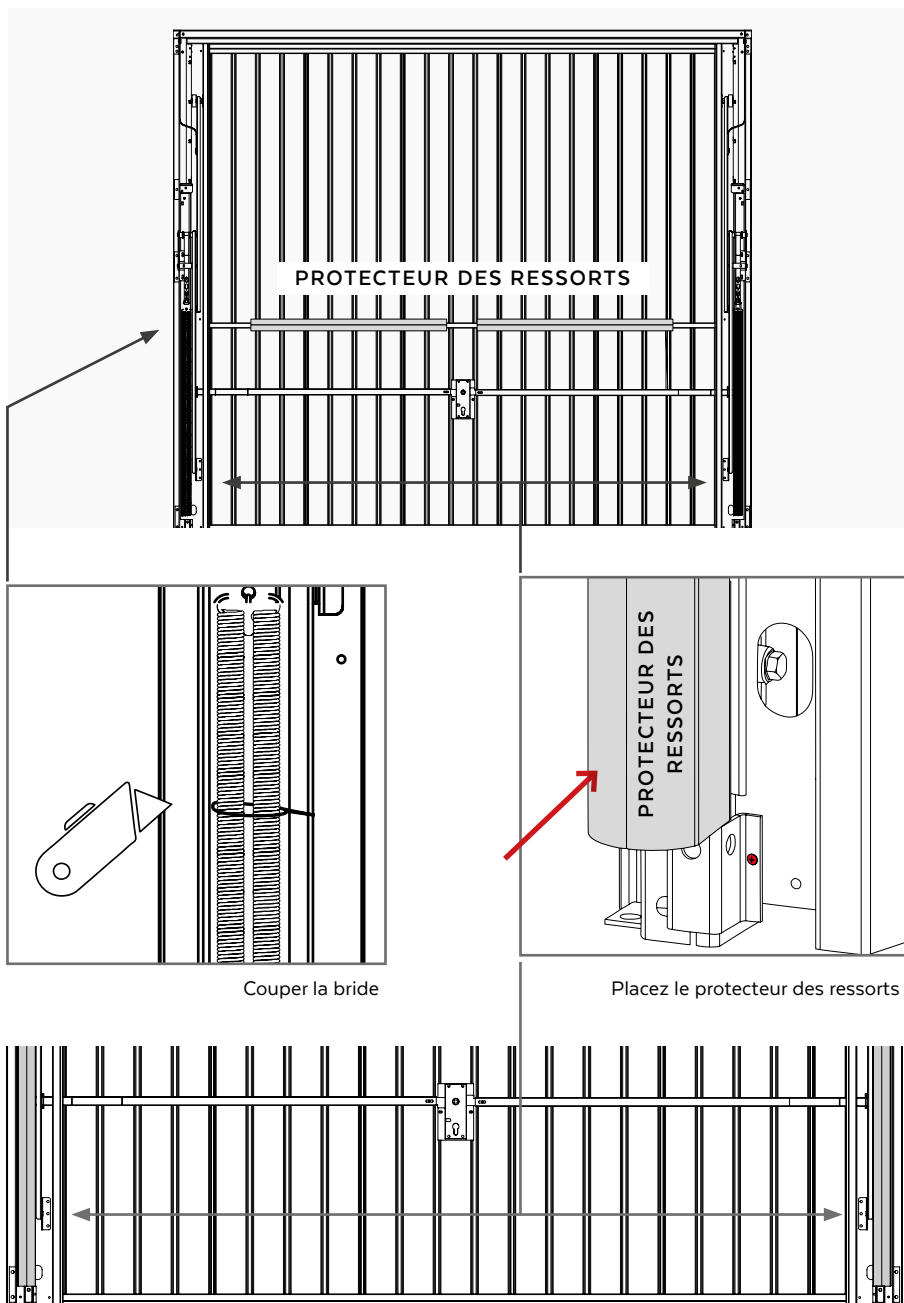
A4+ - B4+

Tracer au crayon l'emplacement des chevilles et des vis qui fixeront le cadre de la porte à la maçonnerie. Puis percer et installer chevilles et vis.



9.3. PLACER LE PROTÈGE-RESSORT

Pour faciliter le transport et la manipulation, nous plaçons une bride qui relie les ressorts. Vous devez couper la bride qui retient les ressorts et placer le protecteur des ressorts sous pression.

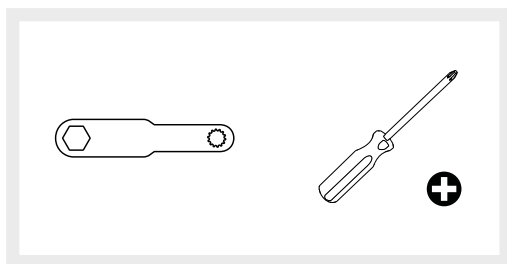


9.4. RETIRER LA VIS DE SÉCURITÉ DE LA PORTE

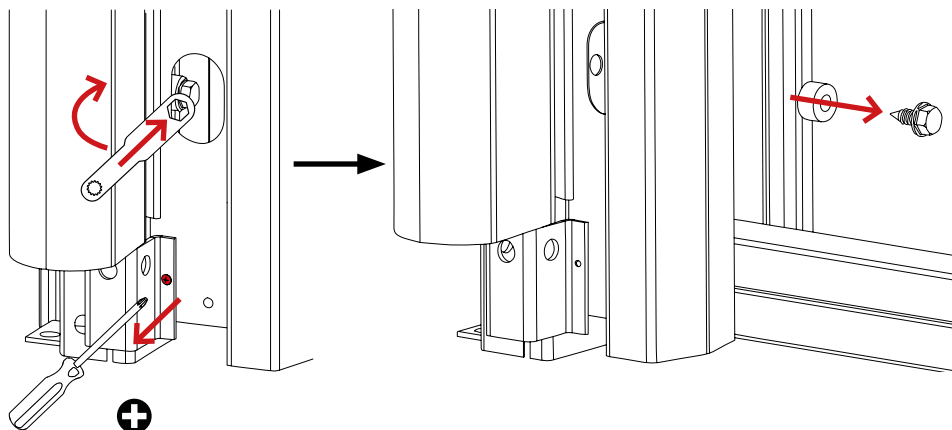
Retirer les 4 vis de fixation. Ces vis sont sur la base des cadres latéraux.

Retirer les 2 vis qui fixent avec la clé fournie pour cela.

Retirer les 2 vis rouges avec un tournevis cruciforme.



Lorsque vous la retirez, la vis doit également supprimer la pièce cylindrique en plastique.

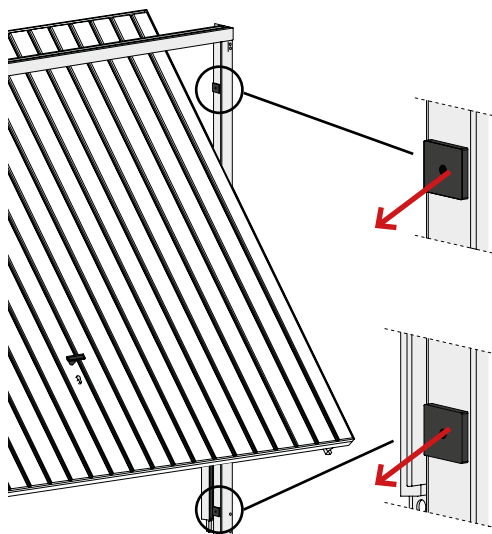


Enfin, ouvrez la porte et retirez les cales en plastique qui sont sur les côtés de la porte.



ATTENTION

Retirer les vis de sécurité pour ouvrir la porte.



10. GUIDE D'UTILISATION

10.1. INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

La porte est dite: «Porte à ouverture à débordement extérieur». Lors de son ouverture et fermeture, la porte effectue un arc de cercle vers l'extérieur. Il ne doit donc pas y avoir d'obstacles devant la porte.

En position complètement ouverte, le tablier de la porte est parallèle au plafond.

Il ne doit donc y avoir aucun obstacle au plafond pouvant empêcher son ouverture.

La poignée d'ouverture permet d'effectuer la manœuvre aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur du garage.

Une serrure à clé permet de condamner la porte de l'extérieur, tandis qu'un verrou permet de la condamner de l'intérieur. Le déblocage du mécanisme côté extérieur permet de tourner la poignée d'ouverture de la porte.

Pour l'ouverture de la porte depuis l'extérieur, tourner la poignée pour libérer le verrou inférieur, et tirer la porte vers l'extérieur. Une fois la porte mi-ouverte, pousser la porte vers le haut afin de la placer en position d'ouverture maximale parallèle au plafond.

Pour la fermeture de la porte tirer la partie inférieure de la porte pour la faire descendre jusqu'à la position intermédiaire. Une fois la porte en position intermédiaire, pousser la porte vers le bas. La porte étant fermée, tourner la poignée pour engager le verrou inférieur. S'assurer que les verrous latéraux sont bien engagés avant de verrouiller la porte à clé.

10.2. RECOMMANDATIONS À L'USAGE DE L'UTILISATEUR

- 1) Les personnes formées par l'installateur à la réception de la porte sont admises à son fonctionnement.
- 2) Ne jamais essayer de retenir la porte en marche
- 3) Ne jamais se tenir dans le rayon d'action de la porte
- 4) Ne jamais surcharger la porte par une adjonction de panneaux de plaques de tôles ou tout autres objets qui auraient pour effet d'augmenter son poids
- 5) Contrôler avant de manœuvrer la porte qu'aucun objet, vélo, poussette, jouet, etc... n'empêche sa manœuvre.
- 6) Ne pas laisser les enfants jouer près de la porte lors de sa manœuvre.
- 7) Toutes les interventions de réparation et vérification doivent être annotées dans le carnet d'entretien (propriété de l'utilisateur).

MAINTENANCE DE LA PORTE

La norme européenne EN 13241-1 impose que les portes basculantes soient vérifiées et entretenues au moins deux fois par an par un personnel qualifié. Ces vérifications et entretiens devront être datés et figurer dans le carnet d'entretien en fin de cette notice. La personne ayant effectué ces vérifications et ces entretiens doit signer le carnet à chaque intervention.

Les points de vérification et de contrôle sont répertoriés dans le carnet d'entretien. Veiller à les respecter.

IMPORTANT: Le non respect de ces recommandations risquerait d'altérer la durée de vie de la porte et annulerait la garantie.

10.3. GUIDE ET MANUEL D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Date de montage de la porte de garage

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

OPÉRATIONS EFFECTUÉES	OUI	NON	REMARQUES ET INTERVENTIONS
Vérification des ressorts			
Lubrification des points de roulement (3 mois)			
Vérification de la fixation de la porte			
Contrôle d'oxydation des composants galvanisée			
Vérification de l'état général de la porte			

Date	Nom et qualité de l'intervenant	Signature
------	---------------------------------	-----------

11. CONDITIONS DE GARANTIE

Nous veillons tout particulièrement à sélectionner des matériaux de haute qualité et à utiliser des techniques de fabrication qui nous permettent de créer des produits à la fois design et durables. Ce produit de marque GoodHome bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans couvrant les défauts de fabrication à compter de la date d'achat (en cas d'achat en magasin) ou de la date de livraison (en cas d'achat sur Internet), sans coût supplémentaire pour une utilisation domestique normale (non commerciale ni professionnelle).

Pour déposer une réclamation au titre de cette garantie, vous devez présenter votre preuve d'achat (ticket de caisse, facture d'achat ou toute autre preuve recevable en vertu de la loi en vigueur). Conservez votre preuve d'achat dans un endroit sûr. Pour que cette garantie soit applicable, le produit que vous avez acheté doit être neuf. La garantie ne s'applique pas aux produits d'occasion ou aux modèles d'exposition. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, tout produit de remplacement fourni au titre de la présente garantie ne sera garanti que jusqu'à expiration de la période de garantie initiale.

Cette garantie couvre les défaillances et dysfonctionnements du produit, sous réserve que le produit ait été utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu, qu'il ait été installé, nettoyé et entretenu conformément aux informations contenues dans les présentes conditions générales ainsi que dans le manuel d'utilisation, et conformément à la pratique, sous réserve que celles-ci n'aillent pas à l'encontre du manuel d'utilisation.

Cette garantie ne couvre pas les défauts et dommages causés par l'usure normale ni les dommages pouvant résulter d'une utilisation non conforme, d'une installation ou d'un assemblage défectueux, ou d'une négligence, d'un accident, d'une mauvaise utilisation ou d'une modification du produit. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, cette garantie ne couvre en aucun cas les coûts accessoires (expédition, transport, frais de désinstallation et réinstallation, main d'œuvre, etc.), ni les dommages directs et indirects.

- La garantie est limitée au remplacement de pièces jugées défectueuses en nos ateliers à l'exclusion de toutes autres indemnités liées à la pose ou dépose des pièces à remplacer.
- La garantie exclue les éléments qui présenteront une usure anormale constatée en atelier.
- La validité de la garantie est conditionnée par le suivi des instructions de montage, d'emploi et de maintenance.
- Le fabricant ne pourra être tenu pour responsable des usures prématurées ou des dégâts consécutifs au non-respect des instructions de montage.
- La garantie perdra également sa validité dans les cas suivants:
 - Dégâts accidentel ou usure normale de la porte ou de ses composants.
 - Mauvaise installation, porte qui ne serait pas de niveau ou porte de mauvais aplomb.
 - Modification des mesures ou transformations de la porte, découpe de l'encadrement ou du tablier.
 - Non-respect des règles de maintenance, entretien incorrecte, ou inapproprié.
 - Destruction par négligence, influences extérieures telles qu'inondation, pluie, feu, eau, sels, solutions alcalines, acides, apprêtage, mise en peinture ou tout autre traitement de protection de surface.
 - Modification ou réparation effectuées par une personne non autorisée par le fabricant.
 - Retrait ou altération du numéro de série de la porte.

Si le produit est défectueux, nous nous engageons, dans un délai raisonnable, à remplacer les pièces endommagées.

Cette garantie est valable dans le pays où vous avez acheté ce produit. Toute demande au titre de la garantie doit être adressée au magasin où vous avez acheté ce produit.

Cette garantie s'ajoute à vos droits au titre de la loi, sans les affecter.

Si vous avez acheté ce produit en France, en plus de cette garantie commerciale, le vendeur reste tenu de respecter la garantie légale de conformité prévue par les articles L217-4 à L217-14 du Code de la consommation et aux articles qui concernent les vices cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil. Le distributeur auprès duquel vous avez acheté ce produit répond de tout défaut de conformité ou vice caché du produit, conformément aux présentes dispositions.

En vertu de l'article L217-16 du Code de la consommation, lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant la durée de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours viennent s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. Garantie légale de conformité (extrait du Code de la consommation) : Article L217-4 du Code de la consommation - Le vendeur doit livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Article L217-5 du Code de la consommation - Le bien est conforme au contrat: 1. S'il est adapté à l'objectif généralement prévu pour des biens similaires et, le cas échéant: s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités présentées par le vendeur à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle; s'il présente des qualités que l'acheteur peut légitimement attendre au regard des déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; 2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Article L217-12 du Code de la consommation - Toute réclamation suite à un défaut de conformité est limitée à deux ans à compter de la livraison du bien. Garantie légale sur les vices cachés (extrait du Code de la consommation) : Article 1641 du Code civil - Le vendeur est tenu de la garantie en cas de défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Article 1648 du Code civil (alinéa 1) - Toute réclamation résultant de vices cachés doit être faite par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

FABRICANT

Kingfisher International Products B.V.
Rapenburgerstraat 175E
1011 VM Amsterdam, The Netherlands

DISTRIBUTEUR

Castorama France
C.S. 50101 Templemars, 59637 Wattignies CEDEX
France, www.castorama.fr

Brico dépôt France

30-32 rue de la Tourelle, 91310 Longpont-sur-Orge
France, www.brico-depot.fr



EN - Declaration of Performance / FR - Déclaration des Performances / DE – Leistungserklärung /
ES - Declaración de prestaciones / PT - Declaração de desempenho /
PL - Deklaracja właściwości użytkowych / RO - Declaratia de performantă / TR - Performans Beyanı

DoP_M24847_3663602475606_1

1. EN - Unique identification code of the product-type :

FR - Code d'identification unique du produit type :

**Porte de garage basculante manuelle 2000x2400 mm
(Appendix I)**

EN - By extension, this declaration of performance also applies to any EAN product codes detailed in Appendix 1

FR - Par extension, cette déclaration des performances peut s'appliquer aux codes EAN produits détaillés dans l'appendice I

2. EN - Intended use(s) :

FR - Usage(s) prévu(s) :

EN - Industrial, commercial and garage doors and gates - in declared specific uses and/or other uses subject to specific requirements, in particular noise, energy, tightness and safety in use

FR - Portes industrielles, commerciales et de garages - Usages déclarés et/ou autres usages soumis à des exigences spécifiques, en particulier, le bruit, l'énergie, l'étanchéité et la sécurité lors de l'utilisation

3. EN - Manufacturer :

FR - Fabricant :

**Kingfisher International Products B.V.,
Rapenburgerstraat 175E,
1011 VM Amsterdam,
The Netherlands**

4. EN - Authorised representative :

FR - Mandataire :

-

5. EN - System(s) of assessment and verification of constancy of performance :

FR - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

3

6a) EN - Harmonized standard / Notified body/ies :

FR - Norme harmonisée / Organisme(s) notifié(s) :

**LGA1 TECHNOLOGICAL CENTER, S.A., - n°. 0370
ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ SELON LE SYSTÈME 3
DOCUMENT 19/20684-1939 - 20-09-2019**

6b) EN - European Assessment Document (EAD) - European Technical Assessment :

FR - Document d'évaluation européen (DEE) - Évaluation technique européenne :

EN - Technical Assessment Body - Notified body/ies :

FR - Organisme d'évaluation technique - Organisme(s) notifié(s) :

-

7. EN - Declared performance/s :

FR - Performance(s) déclarée(s) :



EN - Declaration of Performance / FR - Déclaration des Performances / DE – Leistungserklärung /
ES - Declaración de prestaciones / PT - Declaração de desempenho /
PL - Deklaracja właściwości użytkowych / RO - Declaratia de performantă / TR - Performans Beyanı

EN - Essential Characteristics	EN - Performance	EN - Standard / EAD FR - Norme / DEE
Watertightness	NPD	EN 13241-1:2003 + A2:2016
Release of dangerous substances	Pass	
Resistance to wind load	Class 2	
Thermal resistance (where relevant)	NPD	
Air permeability	NPD	
Safe opening (for vertically moving doors)	Pass	
Definition of geometry of glass components	NPD	
Mechanical resistance and stability	Pass	
Operating forces (for power operated doors)	NPD	
Durability	10.000 Cycles	
FR - Caractéristiques Essentielles	FR - Performance	
Étanchéité à l'eau	NPD	
Dégagement de substances dangereuses	Pass	
Résistance à la charge due au vent	Class 2	
Résistance thermique (le cas échéant)	NPD	
Perméabilité à l'air	NPD	
Ouverture en toute sécurité (pour les portes à déplacement vertical)	Pass	
Définition de la géométrie des composants du verre	NPD	
Résistance mécanique et stabilité	Pass	
Efforts de fonctionnement (pour les portes motorisées)	NPD	
Durabilité	10.000 Cycles	
* (NPD*) : EN - No performance determined / FR - Performance non déterminée		
8. EN - Appropriate Technical Documentation and/or Specific Technical Documentation : FR - Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :		
-		
9. EN - The performance of the product identified above is in conformity with the set of declared performance/s. This declaration of performance is issued, in accordance with Regulation (EU) No 305/2011, under the sole responsibility of the manufacturer identified above FR - Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus. EN - Signed for and on behalf of the manufacturer by : FR - Signé pour le fabricant et en son nom par :		
Eric Capotummino Group Quality Director Kingfisher International Products B.V., Rapenburgerstraat 175E, 1011 VM Amsterdam, The Netherlands		02/09/2019 
APPENDIX I		
EAN(s)		
3663602475606 3663602475651		

GoodHome 